



CATEGORIES D'ÂGE – SAISON 2022-2023

AGES	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
ANNEES DE NAISSANCE	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	
MASCULIN			-13 TERRITORIAL – Exc / Div / Deb													
				-15 TERRITORIAL – Exc / Div / Deb												
				-17 TERRITORIAL												
				-18 CF-TERRITORIAL- Exc / Div												
				P16 TERRITORIAL – PN / Exc / H / Div 1 & 2												

AGES	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
ANNEES DE NAISSANCE	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	
FEMININ			-13 TERRITORIAL – Exc / Div / Deb													
				-15 TERRITORIAL – Exc / Div / Deb												
				-16 TERRITORIAL												
				-17 CF												
				-18 TERRITORIAL – Exc / Div												
			P16 TERRITORIAL – N3 / PN / Div													

En compétitions jeunes, les demandes d'autorisation de jouer dans la catégorie supérieure (autorisées pour les championnats du plus bas niveau du territoire, doivent être soumises à l'autorisation de la COC Territoriale sous peine de match perdu par pénalité). Se référer aux règlements en vigueur (art. 11.1 du RG AURA et si besoin, utiliser le document de surclassement en cours pour la saison.

Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, pourront être autorisé(e)s à évoluer en compétition territoriale adulte de niveau départemental.

Mixité : Au niveau départemental, la pratique mixte pourra être autorisée jusqu'en moins de 13 ans. Les demandes doivent être soumises à l'autorisation de la COC Territoriale sous peine de match perdu par pénalité. Se référer aux règlements en vigueur (art. 11.2 du RG AURA et si besoin, utiliser le document de mixité en cours pour la saison.